



Le CERDP

Organise

un cycle de CONFÉRENCES D'OUVERTURE 2019/2020

ACCÈS LIBRE A TOUT PUBLIC

**Ces conférences sont ouvertes à tout public et auront lieu
un jeudi de chaque mois,
à la Faculté de Droit et Science Politique de Nice
Avenue du Doyen-Louis-Trotabas (anciennement 7 Av. Robert Schuman)**

PROGRAMME

Date	Thème	Intervenant (e)	Commentaire
3/10/2019 Amphi 201 à partir de 18h00	La mise en conformité des statuts des ASL : difficultés et propositions	Vanessa KALBOUSSI Diplômée notaire, Chargée d'enseignement à la faculté de droit de Nice	Ce second thème sur le lotissement est plus qu'épineux... des difficultés pratiques innombrables sont constatées. En effet, l'ordonnance du 1er juillet 2004 et son décret d'application du 3 mai 2006 imposent une certaine professionnalisation des structures. Les statuts des Associations Syndicales Libres doivent être mis en conformité mais, plus de dix ans après, ces dispositions ne sont pas toujours respectées (ou ne peuvent pas l'être ?). Quelles sont ces difficultés ? Quelles propositions de solutions ou de pistes de déblocages peuvent être offertes ?
17/10/2019 Amphi 201 à partir de 17h00	La médiation, état des lieux et perspectives	Adrian BORBELY Médiateur - expert en négociation Dominique FLAVIN-COHEN Avocate honoraire Médiatrice, Membre de l'Association Nationale des Médiateurs ANM Philippe KAIGL Maître de conférences à l'Université Côte d'azur, faculté de droit et science politique de Nice, Avocat au Barreau de Grasse Anne-Sophie SCHUMACHER Avocate, Médiatrice et formatrice	La médiation est prévue par nos textes depuis 1995. Après une période de relative confidentialité, le recours à ce mode de résolution des différends est maintenant pleinement reconnu et accueilli. Il se développe tant sous l'impulsion du législateur, qu'à l'initiative des juridictions civiles et administratives, ainsi qu'en matière conventionnelle. Il est désormais indispensable d'en connaître les principes pour l'intégrer à sa pratique et bâtir des ponts entre médiateurs, justiciables et professionnels du droit. Cette conférence s'inscrit dans la semaine internationale de la médiation qui aura lieu du 14 au 20 octobre 2019.
21/11/2019 Amphi 201 à partir de 17h00	La gestion médiatique du procès civil.	David-André DARMON Avocat au Barreau de Nice	
5/12/2019 Amphi 201 à partir de 17h00	Les proches aidants : aspects de droit public	Jean ROOS Doctorant de droit public et Chargé d'enseignement à la faculté de Droit et Science Politique de Nice	

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats : La participation à ces conférences entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971. Chaque conférence peut être validée pour 2 heures de

A l'attention des doctorants : La participation à ces conférences est validée pour 2 heures de formation.